



ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Examens et concours
Bureau des examens post-bac
DEC 5

Affaire suivie par :
Besma HEDHLI
Gestionnaire
Tél : 05 36 25 71 20
Mél : besma.hedhli@ac-toulouse.fr
Jordi LLORENS
Chef de bureau
Tél : 05.36.25.71.07
Mél : dec5@ac-toulouse.fr
75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Document à l'attention :

- ▶ Des établissements privés hors-contrat
- ▶ Des candidats individuels et de l'enseignement à distance

A Toulouse, le

25 FEV. 2022

CIRCULAIRE ACADEMIQUE

BTS MAINTENANCE DES SYSTEMES (Option Systèmes énergétiques et fluidiques)

SESSION 2022

Référence : Circulaire nationale d'organisation émise le 28 janvier 2022 par l'académie de Rennes.

Nombre de candidats inscrits : 140

I - CENTRES D'EXAMEN ECRITS / ORAUX

ETABLISSEMENTS	VILLE	ACADEMIE
Lycée Jean Mermoz	MONTPELLIER	MONTPELLIER
Lycée Emmanuel d'Alzon	NÎMES	MONTPELLIER
Lycée Louise Michel	NARBONNE	MONTPELLIER
Lycée I. Concept. Beau Frêne	PAU	AQUITAINE
CFAI Aquitaine	BRUGES	AQUITAINE
Lycée Georges Leygues	VILLENEUVE-SUR-LOT	AQUITAINE
UFAI	CHATELAILLON	POITIERS
CFAI de Provence	ISTRES	AIX-MARSEILLE
Lycée D. Diderot	MARSEILLE	AIX-MARSEILLE
Lycée Don Bosco	MARSEILLE	AIX-MARSEILLE
Lycée L. De Vinci	ANTIBES	NICE
Lycée St Joseph	TOULOUSE	TOULOUSE
Lycée Sixte Vignon	AUREILHAN	TOULOUSE
CFAI	TULLE	LIMOGES
Lycée Jules Antonini	AJACCIO	CORSE

II - CALENDRIER

CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES

Dates	Horaires	Epreuves
Lundi 16 mai 2022	14h-16h sortie non autorisée avant 16h00	E3-1 Mathématiques (2h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)
Mardi 17 mai 2022	14h-18h sortie non autorisée avant 16h00	E1- Culture générale et expression (4h)
Jeudi 19 mai 2022	14h-18h sortie non autorisée avant 18h00	E4 - Analyse technique en vue de l'intégration d'un bien(4h)
Mercredi 18 mai 2022	14h-16h sortie non autorisée avant 16h00	E3-2 Physique et chimie (2h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)

REMISE DES DOSSIERS NUMERIQUES - Epreuve professionnelle de synthèse

DEPOT DES DOSSIERS : en version numérique	EPREUVE U61 Rapport d'activités en entreprise	Vendredi 25 mars 2022 Avant 12h DATE IMPERATIVE
DEPOT DES DOSSIERS : en version numérique	EPREUVE U62 Etude et réalisation de maintenance en entreprise	Vendredi 3 juin 2022 Avant 12h DATE IMPERATIVE

- Les modalités sont détaillées pages 5 et 6.

CALENDRIER DES EPREUVES ORALES ET PRATIQUES

Dates et horaires	Opérations	Epreuves
voir calendrier des épreuves en page 4, 5 et 6	Interrogation des candidats Harmonisation des notes (forme ponctuelle et CCF)	U51 – Maintenance corrective d'un bien U52 – Organisation de la maintenance U53 – Conduite d'une installation U61 – Rapport d'activité en entreprise U62 – Etude et réalisation de maintenance en entreprise

REMISE DES LIVRETS SCOLAIRES

Avant le lundi 13 juin 2022 (inclus)	Les livrets scolaires seront triés par ordre alphabétique et amenés par un membre de jury de correction si possible..	Lycée Saint Joseph A l'attention de Mme AMIEL Estelle 85 Rue de Limayrac 31500 TOULOUSE
---	---	---

RESULTATS

Mardi 05 juillet 2022

à partir de 18h

Sur le site du Rectorat de TOULOUSE
www.ac-toulouse.fr**III - ORGANISATION DES EPREUVES PONCTUELLES****1- EPREUVES ECRITES**

► Les épreuves écrites se dérouleront dans les établissements suivants, dénommés « CENTRES D'ECRITS » :

	E1	E3.1	E3.2	E4
C1 – LYCÉE JEAN MERMOZ - MONTPELLIER	14	-	-	15
GRETA / CFA Education nationale 34	13	CCF	CCF	14
Individuel 34	1	-	-	1
C2– CFA E. D'ALZON – NÎMES	14	-	-	14
CFA E. D'Alzon – Nîmes	14	CCF	CCF	14
C3 – LYC. IMMAC. CONCEP. BEAU FRENE - PAU	8	-	-	8
CFA Beau Frêne - Pau	8	CCF	CCF	8
C4 – UFAI - CHATELAILLON	8	-	-	8
UFAI – Châtelailлон	8	CCF	CCF	8
C5 – LOUISE MICHEL	4	-	-	5
GRETA de l'aude (louise michel)	4	CCF	CCF-	5
C6 – LYCÉE D. DIDEROT- MARSEILLE	27	3	3	27
Lycée D. Diderot - Marseille	10	CCF	CCF	10
Lycée Don Bosco	3	3	3	3
CFAI - Istres	14	-	-	14
C7 – LYCEE SAINT JOSEPH - TOULOUSE	25	-	-	25
Lycée Saint Joseph - Toulouse	23	CCF	CCF	23
C7 – LYCEE E. PERRIER - TULLE	2	-	-	2
CFAI TULLE	2	CCF	CCF	2
C8 – LYCEE LEONARD DE VINCI - ANTIBES	11	1	1	13
GRETA Léonard de Vinci - Antibes	11	CCF	CCF	12
Individuel 83	-	1	1	1
C9 – LYCEE SIXTE VIGNON - AUREILHAN	4	-	-	4
Lycée Sixte Vignon - Aureilhan	4	CCF	CCF	4
C10- Lycée LEYGUES – VILLENEUVE SUR LOT	6	-	-	6
Lycée Leygues-Villeneuve sur Lot	5	CCF	CCF	5
GRETA CFA COUFFIGNAL 47	1	CCF	CCF	1
C11- LYCÉE ANTONINI - CORSE	9	-	-	9
Lycée Antonini	9	CCF	CCF	9
C12- CFAI Aquitaine Bruges	6	-	-	6
CFAI Aquitaine Bruges	6	CCF	CCF	6
TOTAL GÉNÉRAL	136	4	4	140

► Les convocations des candidats seront établies par mes services.

Retards aux épreuves : l'accès aux salles de composition lors des épreuves écrites peut être autorisé dans la limite de la première heure, à condition de ne pas laisser sortir les candidats présents pendant ce laps de temps. Les candidats ne pourront bénéficier d'un temps de composition supplémentaire.

Tout candidat en cours de composition et autorisé à sortir de la salle d'examen devra impérativement être accompagné.

Tout candidat absent à une épreuve ou à une sous-épreuve, dont l'absence est non justifiée, sera éliminé de l'examen. La décision portée sur le relevé de notes de l'examen sera « Éliminée »

Les chefs de centres d'écrits seront chargés d'assurer **la surveillance des épreuves**, en veillant à ce que les candidats ne soient pas surveillés par leurs propres professeurs, ou à tout le moins par les professeurs exerçant dans la discipline de l'épreuve considérée.

Ils pourront faire appel aux chefs d'établissements d'origine des candidats afin que leurs enseignants participent aux surveillances.

L'utilisation des moyens de communication (téléphones mobiles, agendas ou messagerie électronique) sera strictement **interdite** : une annonce sera faite en début d'épreuve, et les surveillants devront être sensibilisés à ce contrôle.

Matériel autorisé : Les candidats sont invités à se munir, par précaution, d'une calculatrice pour la durée de l'examen. L'autorisation ou l'interdiction d'en faire usage sera précisée sur le sujet.

Circulaire n°2015-178 du 1er octobre 2015 relative à l'utilisation des calculatrices électroniques :

Les candidats qui disposent d'une calculatrice avec mode examen devront par conséquent l'activer le jour des épreuves et les calculatrices dépourvues de mémoire seront autorisées.

Ainsi tous les candidats composeront sans aucun accès à des données personnelles pendant les épreuves.

Il est important de préciser aux candidats équipés d'une calculatrice avec mode examen, que celui-ci devra être activé pour les épreuves, et à la demande du surveillant, ceci afin d'éviter toute rupture d'égalité entre les candidats concernant l'accès à la mémoire des calculatrices et aux données qu'elles contiennent.

Attention : l'activation du mode examen sera effectué par le surveillant. Les candidats devront arriver sans avoir mis en place le mode examen.

2- EPREUVES PRATIQUES

	E2	E5.1	E5.2	E5.3	E6.1	E6.2
C1 – LYCÉE JEAN MERMOZ - MONTPELLIER	1	-	-	-	17	19
GRETA / CFA Education nationale 34	CCF	CCF	CCF	CCF	14	14
GRETA de l'Aude	CCF	CCF	CCF	CCF	3	5
Individuel 34	1	C6	-	-	-	-
C2– CFA E. D'ALZON – NÎMES	-	-	-	-	13	14
CFA E. D'Alzon – Nîmes	CCF	CCF	CCF	CCF	13	14
C3 – LYC. IMMAC. CONCEP. BEAU FRENE - PAU	-	-	-	-	8	8
UFA Beau Frêne - Pau	CCF	CCF	CCF	CCF	8	8
C4 – UFAI - CHATELAILLON	-	-	-	-	8	8
UFAI – Châtelailлон	CCF	CCF	CCF	CCF	8	8
C5 – CFAI PROVENCE - ISTRES	-	-	-	-	14	14
CFAI - Istres	CCF	CCF	CCF	CCF	14	14
C6 – LYCÉE D. DIDEROT- MARSEILLE	3	5	3	3	12	13
Lycée D. Diderot - Marseille	CCF	CCF	CCF	CCF	9	10
Lycée Don Bosco	3	3	3	3	3	3
Individuel 34	C1	1	-	-	-	-
Individuel 83	C8	1	-	-	-	C8
C7 – LYCEE SAINT JOSEPH - TOULOUSE	-	-	-	-	25	25
Lycée Saint Joseph - Toulouse	CCF	CCF	CCF	CCF	23	23
CFAI TULLE	CCF	CCF	CCF	CCF	2	2
C8 – LYCEE LEONARD DE VINCI - ANTIBES	1	-	-	-	12	13
GRETA Léonard de Vinci - Antibes	CCF	CCF	CCF	CCF	12	12
Individuel 83	1	C6	-	-	-	1
C9 – LYCEE SIXTE VIGNON - AUREILHAN	-	-	-	-	4	4
Lycée Sixte Vignon - Aureilhan	CCF	CCF	CCF	CCF	4	4
C10- Lycée LEYGUES – VILLENEUVE SUR LOT	-	-	-	-	11	11
Lycée Leygues- Villeneuve sur Lot	CCF	CCF	CCF	CCF	4	4
GRETA CFA Couffignal 47	CCF	CCF	CCF	CCF	1	1
CFAI Aquitaine-Bruges	CCF	CCF	CCF	CCF	6	6
C11– Lycée ANTONINI - CORSE	-	-	-	-	9	9
Lycée Antonini	CCF	CCF	CCF	CCF	9	9
TOTAL GÉNÉRAL	5	5	3	3	133	138

2.1 - E5 – ACTIVITÉS DE MAINTENANCE

- E5.1 – Maintenance corrective d'un bien (pratique 3 heures)
- E5.2 – Organisation de la maintenance (pratique 2 heures)
- E5.3 – Conduite d'une installation (pratique 4 heures)

Dates	Centre examen	U5	Nbre Cdts
8 et 9 juin 2022	Lycée Diderot Aix-Marseille	U51	- 3 cdt lycée Don Bosco - 1 cdt indiv 83 - 1 cdt indiv 34
		U52	- 3 cdt lycée Don Bosco
		U53	- 3 cdt lycée Don Bosco

2.2 - E6 – ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE

a) E6.1 – Rapport d'activité en entreprise / Engagement étudiant : du mercredi 6 au jeudi 7 avril 2022 **DEPÔT DES DOSSIERS DES ÉPREUVES E6.1 :**

➤ Candidats scolaires :

Les documents supports d'évaluation (dossiers de réalisation cf. circulaire nationale) devront être à disposition des membres de la commission d'interrogation 15 jours avant la date de début des interrogations. Ces supports d'évaluation seront déposés sur l'application Tribu au plus tard le **vendredi 25 mars 2022**, le format informatique d'échange sera un fichier PDF. La taille maximale de chaque fichier sera de 45 Mo. Le nom du fichier commencera par le nom et prénom de l'élève, suivi de l'intitulé de l'épreuve et du nom de l'établissement d'origine.

Exemple : Dupont Benoit E61St Joseph.

Les établissements hors académie de Toulouse doivent se rapprocher de Mme Estelle AMIEL DDF du lycée Saint Joseph, afin d'obtenir les identifiants de connexion à l'application TRIBU.

Candidats isolés, en enseignements à distance ou expérience professionnelle 3 ans :

Le dossier est à déposer dans l'établissement centre d'examen au secrétariat STI avant 12 h le **vendredi 25 mars 2022** au plus tard, **sous forme numérique en PDF.**

Epreuve facultative « engagement étudiant »

Il s'agit d'une situation d'évaluation orale d'une durée de 20 minutes qui prend la forme d'un exposé (10 minutes) puis d'un entretien avec la commission d'évaluation (10 minutes). Cette épreuve prend appui sur une fiche d'engagement étudiant servant de support d'évaluation au jury, présentant une ou plusieurs activité(s) conduite(s) par le candidat. En l'absence de cette fiche, l'épreuve ne peut pas se dérouler. L'exposé doit intégrer :

- la présentation du contexte;
- la description et l'analyse de(s) activité(s);
- la présentation des démarches et des outils;
- le bilan de(s) activité(s);
- le bilan des compétences acquises.

La composition de la commission d'évaluation est la même que celle de l'épreuve obligatoire.

Le formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant sera annexé au dossier professionnel et transmis avec celui-ci au centre d'épreuves, selon les consignes de l'académie pilote.

Cette épreuve facultative de coefficient 1 se déroulera à la suite de l'épreuve E6.1

ACADEMIE	CENTRE EPREUVES	VILLE	Nbr cdts	DATES
MONTPELLIER	Lycée Jean Mermoz	Montpellier	17	6 et 7 avril
	Lycée Emmanuel d'Alzon	Nîmes	13 + 2EF	6 et 7 avril
BORDEAUX	Lycée ICBF	Pau	8	6 avril
	Lycée Leygues Couffignal	Villeneuve sur Lot	11	7 avril
POITIERS	UFAI Châtelailon	Châtelailon	8	6 avril
TOULOUSE	Lycée Sixte Vignon	Aureilhan	4	7 avril
	Lycée Saint Joseph	Toulouse	25 + 1 EF	6 et 7 avril
AIX - MARSEILLE	CFAI de Provence	Istres	14	6 avril
	Lycée Diderot	Marseille	12	6 avril
NICE	Lycée Leonard de Vinci	Antibes	12	6 avril
CORSE	Lycée Antonini Site ancien collège des padule	Corse	9	6 avril

b) E6.2 – Étude et réalisation de maintenance en entreprise : du lundi 20 au vendredi 24 juin 2022
DEPÔT DES DOSSIERS DES ÉPREUVES E6.2 :

➤ Candidats scolaires :

Les documents supports d'évaluation (dossiers de réalisation cf. circulaire nationale) devront être à disposition des membres de la commission d'interrogation 15 jours avant la date de début des interrogations. Ces supports d'évaluation (dossiers élève + fiche d'appréciation de la conduite de projet) seront déposés sur l'application Tribu au plus tard le **vendredi 3 juin 2022** le format informatique d'échange sera un fichier PDF. La taille maximale de chaque fichier sera de 45 Mo. Le nom du fichier commencera par le nom et prénom de l'élève, suivi de l'intitulé de l'épreuve et du nom de l'établissement d'origine.

Exemple : Dupont Benoit E62St Joseph.

Les établissements hors académie de Toulouse doivent se rapprocher de Mme Estelle AMIEL DDFPT du lycée Saint Joseph à Toulouse, afin d'obtenir les identifiants de connexion à l'application TRIBU.

➤ Candidats isolés, en enseignements à distance ou expérience professionnelle 3 ans :

Le dossier est à déposer dans l'établissement centre d'examen au secrétariat STI avant 12 h **le vendredi 3 juin 2022** au plus tard, **sous forme numérique en PDF.**

ACADEMIE	CENTRE EPREUVES	VILLE	Nbr cdts	DATES
MONTPELLIER	Lycée Jean Mermoz	Montpellier	19	21,22 et 23 juin
	Lycée Emmanuel d'Alzon	Nîmes	14	21 et 22 juin
BORDEAUX	Lycée ICBF	Pau	8	21 juin
	Lycée Leygues Couffignal	Villeneuve sur Lot	11	21 et 22 juin
POITIERS	UFAI Châtelailon	Châtelailon	8	21 juin
TOULOUSE	Lycée Sixte Vignon	Aureilhan	4	22 juin
	Lycée Saint Joseph	Toulouse	25	21, 22 et 23 juin
AIX - MARSEILLE	CFAI de Provence	Istres	14	21 et 22 juin
	Lycée Diderot	Marseille	13	21 et 22 juin
NICE	Lycée Leonard de Vinci	Antibes	13	21 et 22 juin
CORSE	Lycée Antonini Site ancien collège des padule	Corse	9	23 juin

Epreuve facultative « engagement étudiant » (article D.643-15-1 du code de l'éducation)

Il s'agit d'une situation d'évaluation orale d'une durée de 20 minutes qui prend la forme d'un exposé (10 minutes) puis d'un entretien avec la commission d'évaluation (10 minutes). Cette épreuve prend appui sur une fiche d'engagement étudiant servant de support d'évaluation au jury, présentant une ou plusieurs activité(s) conduite(s) par le candidat. En l'absence de cette fiche, l'épreuve ne peut pas se dérouler. L'exposé doit intégrer :

- La présentation du contexte ;
- La description et l'analyse de(s) activité(s) ;
- La présentation des démarches et des outils ;
- Le bilan de(s) activité(s) ;
- Le bilan des compétences acquises.

La composition de la commission d'évaluation est la même que celle de l'épreuve obligatoire mentionnée à l'annexe II du présent arrêté.

Le formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant sera annexé au dossier professionnel et transmis avec celui-ci au centre d'épreuves, selon les consignes de l'académie pilote.

Cette épreuve facultative de coefficient 1 se déroulera à la suite de l'épreuve E61 : Rapport d'activité en entreprise.

2.3 – EPREUVE DE LANGUE

L'arrêté du 22 juillet 2008, publié au Journal Officiel du 8 août 2008, a mis en place de nouvelles dispositions concernant l'évaluation des LVE de BTS industriels.

L'évaluation se déroule dans le cadre du CCF pour les établissements habilités.

Pour les établissements non habilités au CCF, cet arrêté précise qu'il n'y a plus d'épreuve ponctuelle écrite. Cette épreuve est remplacée par une épreuve orale de 45 minutes.

Pour les candidats concernés de l'académie de Toulouse (candidats individuels et des établissements non habilités au CCF), les épreuves orales ponctuelles de langues – anglais, espagnol – auront lieu du **19 au 21 avril 2022**.

- **CERTIFICATION EN ANGLAIS**

Elle est reportée à la session 2023.

CALENDRIER ET MODALITES DES OPERATIONS PREALABLES AUX EXAMENS		
OPERATION	DETAIL	CALENDRIER PREVISIONNEL
Transmission des notifications d'aménagements des épreuves	Via Cyclades ; Mise à disposition des notifications sur l'espace personnel des candidats sur Cyclades et sur l'espace Cyclades établissement	A partir du mois de février de l'année de l'examen. Contacter la DEC en cas de notification d'aménagement d'épreuve non reçue début avril (pour le BTS)
Mise à disposition des convocations des candidats	Sur l'espace personnel des candidats sur Cyclades ainsi que sur l'espace Cyclades des établissements	Semaine du 11 au 15 avril 2022
Matériel Candidat	Il sera désormais mis à disposition avec la convocation (pour les spécialités pour lesquelles une fiche de matériel candidat aura été élaborée)	Semaine du 11 au 15 avril 2022

VII - RELEVÉ DE NOTES ET DIPLOMES

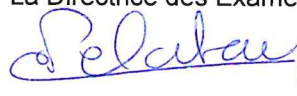
Les relevés de notes seront disponibles sur l'espace Cyclades des candidats dès le lendemain de la publication des résultats.

Tout changement d'adresse devra être indiqué dans les plus brefs délais ou signalé au service des examens.

Les diplômes des candidats scolaires seront adressés par le Rectorat aux établissements à partir de la fin du mois d'octobre 2022 afin de les remettre aux lauréats.

Les diplômes des candidats individuels leur seront envoyés par mes services à la même période.

Pour le Recteur et par délégation,
Pour le Secrétaire Général empêché,
La Directrice des Examens et Concours,



Christine PELATAN